



PUBLIC CONCERNE

Tout travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire.

DUREE

5 jour (35 heures).

METHODE(S)-MOYEN(S)

- Apports théoriques et exercices d'application en salle
- Echanges d'expériences entre stagiaires,
- Apports pratiques par le biais de mise en situation sur plateforme pédagogique

PRE REQUIS

- Aptitude médicale au port des Equipements de Protection Respiratoire,
- Maîtriser la langue d'enseignement

MATERIEL

Salle de formation équipée, plateforme pédagogique (zone où est reproduite un chantier amiante grandeur nature ainsi que différentes situations de travail simulant des Matériaux Contenant de l'Amiante).

PERIODICITE

- Recyclage tous les 3 ans

MODALITES D'ANIMATION

Apports théoriques et mise en situation pratique en salle et sur plateforme pédagogique.

NOMBRE DE STAGIAIRES

1 session de 10 stagiaires maximum

EQUIPEMENTS DE PROTECTION OBLIGATOIRES

SO

DATES ET LIEUX

Cf convention

Permettre à l'encadrant de chantier d'appliquer l'organisation et de mettre en œuvre les moyens de prévention du risque amiante lors de toute intervention relevant de la sous-section 4 et d'assurer la protection des travailleurs, des tiers et de l'environnement.

OBJECTIF(S)

Piloter les interventions relevant de la sous-section 4.

- Comprendre et appliquer les exigences des réglementations afférentes au risque amiante
- Mettre en œuvre les mesures de prévention retenues par l'encadrement technique
- Transmettre aux opérateurs l'ensemble des informations participant à la démarche de prévention du risque amiante

CONTENU DE LA FORMATION

- **Opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits**
- **Principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source**
- **Application, transmission et contrôle de l'application des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante**
- **Application, transmission et contrôle de l'application du mode opératoire**

VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation théorique par un questionnaire à choix multiples.
- Evaluation pratique incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.
- Délivrance d'une attestation de compétences sous réserve de la réussite aux examens théoriques et pratiques.
- Délivrance d'une attestation de présence en fin de formation.

TARIF

Cf convention de formation